

Image not found or type unknown



# Rédiger les statuts d'une SARL : les points clés

Fiche pratique publié le **03/06/2014**, vu **429 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**La rédaction de votre business plan est terminée. Il ne vous reste plus qu'à rédiger les statuts de votre société. Ces derniers comportent certaines mentions obligatoires qui varient selon la forme sociale choisie. Découvrez les mentions communes à ces dernières.**

Les associés/actionnaires mariés et qui souscrivent ou acquièrent des titres avec des biens communs doivent en informer leur conjoint et en faire état dans les statuts ou dans l'acte d'achat.

[Voir le guide](#)